



Assemblée générale

Distr.

GENERALE
A/43/424
23 juin 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 30 de la liste préliminaire*

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX
ET LA SECURITE INTERNATIONALES

Lettre datée du 23 juin 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer un message de M. Sahabzada Yaqub-Khan,
Ministre des affaires étrangères du Pakistan, dont le texte est le suivant :

J'ai l'honneur de me référer à la lettre qui vous a été adressée par
M. Edouard Chevardnadze, Ministre des affaires étrangères de l'Union des
Républiques socialistes soviétiques. Cette lettre, qui a été distribuée le
15 juin 1988 sous la cote A/43/406, a immédiatement retenu toute l'attention
du Gouvernement pakistanais.

Je tiens une fois encore à vous assurer, de même que le Gouvernement de
l'Union des Républiques socialistes soviétiques et d'autres Membres de
l'Organisation des Nations Unies, que le Gouvernement pakistanais s'est
solennellement engagé à respecter les Accords de Genève sur l'Afghanistan et à
les appliquer dans la lettre et dans l'esprit.

Les allégations de violations des Accords de Genève ont été pour le
Gouvernement pakistanais une source de graves préoccupations et l'ont amené à
procéder à une enquête minutieuse. Nos conclusions révèlent que ces
accusations sont sans fondement.

Les Accords de Genève contiennent des dispositions précises pour régler
de manière mutuellement satisfaisante les plaintes relatives à des violations
éventuelles pouvant survenir à l'occasion de l'exécution des instruments

* A/43/50.

constitutifs du règlement. La Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan est habilitée à procéder à des enquêtes et à présenter des rapports pour examen aux parties. Cette procédure, clairement énoncée, doit être dûment suivie avant que l'on puisse tirer des conclusions.

Le Gouvernement pakistanais a prêté sa pleine coopération aux enquêtes relatives aux allégations afin d'assurer l'application sans heurts des Accords de Genève. Le Gouvernement pakistanais a déjà facilité les visites des équipes d'inspection de la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan dans les régions de Peshawar, Torkham, Parachinar, Quetta et Chaman. Dans les semaines à venir, des visites d'inspection seront également organisées à Chitral, Bannu, Miran Shah et dans d'autres régions, de sorte qu'une zone s'étendant sur plus de 1 000 kilomètres le long de la frontière internationale, de Chitral à Chaman, aura été inspectée. Lors de ses visites, le personnel de la Mission de bons offices, a, pour donner suite aux plaintes déposées par Kaboul au sujet de transbordements d'armes, vérifié tous les mouvements de circulation de véhicules dans les zones frontière. Les rapports de la Mission de bons offices pourront sans aucun doute être consultés au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Le Gouvernement pakistanais a également répondu point par point aux différentes plaintes reçues par l'intermédiaire de la Mission de bons offices. Les accusations concernant le stationnement des prétendus régiments islamiques des transports d'armes et l'infiltration par des instructeurs étrangers, se sont également révélées sans fondement.

Nous avons remis à l'Adjoint de votre Représentant des listes détaillées de graves violations de notre territoire et de notre espace aérien qui ont été commises par Kaboul et qui contreviennent aux Accords de Genève. Depuis l'entrée en vigueur de ces accords, il n'y a pas eu moins de 72 violations du territoire et 17 violations de l'espace aérien pakistanais, au cours desquelles des civils innocents, y compris des femmes et des enfants, ont été tués. En outre, nous avons fourni des informations détaillées sur les centres situés en Afghanistan où l'on entraîne des terroristes en vue de les envoyer au Pakistan pour y commettre des actes de subversion.

D'autre part, il reste encore à la Mission de bons offices à fournir au sujet des zones d'où les troupes étrangères se seront retirées et du déminage des informations sans lesquelles le retour volontaire des réfugiés ne peut commencer. Entre temps, les opérations militaires menées par l'autre partie ont forcé un grand nombre d'Afghans à chercher refuge au Pakistan.

Je voudrais également signaler que du matériel militaire dont la valeur est estimée à 1 milliard de dollars a été transféré aux forces de Kaboul par les troupes soviétiques qui se retirent. Cela est incompatible avec l'esprit des Accords de Genève.

J'espère sincèrement qu'en évaluant les progrès réalisés dans l'application des Accords de Genève, vous voudrez bien accorder toute l'attention voulue aux faits décrits dans la présente lettre.

/...

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 30 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) S. SHAH NAWAZ
